

Revue de projet N°2

Critères d'appréciation

-- - 0 + ++

Capacité à rendre compte oralement
(qualité de la présentation, précision, rigueur, clarté).
Intégration dans l'équipe, tous les membres sont informés de l'état d'avancement et des problèmes éventuels, la répartition des tâches est respectée.
Travail individuel
Les solutions techniques matérielles et/ou logicielles sont arrêtées
L'élaboration des documents de fabrication de la maquette est conforme aux exigences qualité. Les outils de CAO sont mis en oeuvre et la recherche/utilisation des moyens de fabrication est envisagée.
Pour les tâches dont il a la responsabilité, l'élève peut montrer les documents de définition des éléments matériels et/ou logiciels en cours de réalisation.
Qualité du compte rendu d'activité dont il est responsable.
L'élève a démontré sa capacité à travailler en autonomie, pour les parties dont il a la charge.
L'élève a pris en compte les conseils d'ordre méthodologique et technique énoncés par le professeur, lors de la précédente revue.
L'état d'avancement du rapport est satisfaisant.